

Signature de la charte handicap de la ville de Carmaux _ Mardi 11 février à 15h30



Invitation presse

Christophe Ramond

Président du Conseil départemental du Tarn

Jean-Louis Bousquet

Maire de Carmaux

**Ont le plaisir de vous convier à la signature de la charte
handicap de la ville de Carmaux**

En présence de

Elisabeth Claverie, vice-présidente du Conseil
départemental en charge de l'autonomie

Anne Sourdin, adjointe à la mairie de Carmaux en charge
des affaires sociales

Le mardi 11 février à 15h30

A l'Hôtel de ville – Place de la Libération - Carmaux

Conseil départemental du Tarn

Invitation presse

Le 06/02/2025 13:05

Cette signature s'inscrit dans le cadre des 20 ans de la loi handicap du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence

-

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr